

Handicap International dénonce l'utilisation de sous-munitions en Syrie

Lyon, le 28 novembre 2012. Handicap International dénonce l'utilisation de sous-munitions par l'Etat syrien, confirmée par l'association Human Rights Watch sur Maaret Al-Noomane, une ville du nord de la Syrie. L'organisation avait déjà fait mention en juillet et en octobre derniers de l'utilisation de ces armes en Syrie. Handicap International est extrêmement préoccupée par ces informations et par la multiplication des violences dans les zones urbaines, violences qui affectent très lourdement les populations civiles. Présentes en Jordanie et au Liban auprès des réfugiés syriens, les équipes de l'association rencontrent quotidiennement de nouveaux blessés, dont de nombreux enfants victimes du conflit.

De nouvelles victimes de sous-munitions en Syrie

Handicap International est choquée par l'utilisation de sous-munitions en Syrie, des armes qui font l'objet d'un traité international d'interdiction totale, entré en vigueur en août 2010. Selon Human Rights Watch, de telles armes ont été utilisées lors de bombardements sur la ville de Maaret Al-Noomane ce dimanche 25 novembre, faisant au moins 40 morts dont 11 enfants, et en blessant de nombreux autres. « *L'usage de sous-munitions semble se faire de manière répétée et massive depuis plusieurs mois*, déplore Marion Libertucci, Responsable du plaidoyer Armes à Handicap International. *Il est urgent que l'ensemble des Etats fasse pression afin que cesse l'utilisation de ces armes en Syrie.* ».

Handicap International rappelle que 94 % des victimes recensées des sous-munitions sont des civils. L'utilisation de sous-munitions dans des zones densément peuplées représente une menace inacceptable pour les civils. Ces armes sont aujourd'hui interdites par le Traité d'Oslo signé par 111 Etats dans le monde, et qui en proscrie l'utilisation, la fabrication, le stockage et le commerce. Handicap International est l'un des acteurs majeurs de l'obtention de ce traité. Même si la Syrie n'est pas actuellement Etat partie au traité, elle se distingue aujourd'hui par une attitude en rupture avec la pratique des autres Etats non parties, qui s'abstiennent de faire usage de ces armes.

La persistance des combats dans les zones très peuplées

Handicap International est préoccupée par la persistance des combats et des bombardements dans les zones densément peuplées, qui ne cessent de faire des victimes parmi les populations civiles et ne respectent pas le principe de discrimination entre combattants et non combattants, inscrit dans le droit international humanitaire. Ces affrontements engendrent notamment la présence de restes explosifs de guerre dans les zones d'habitation, qui constituent une menace constante pour leurs habitants, même après l'interruption des combats.

Les Conventions de Genève stipulent que les parties en conflit doivent s'abstenir de prendre pour cibles des civils ou des biens à caractère civil. Elles doivent adhérer rigoureusement à la définition des objectifs militaires et respecter scrupuleusement l'interdiction des attaques menées de façon disproportionnée et sans discrimination. Elles doivent en outre protéger les populations civiles contre les effets du conflit. Handicap International appelle donc les parties au conflit à se conformer à ces règles, et à cesser les violences à l'égard des populations civiles notamment en stoppant immédiatement l'utilisation de sous-munitions.

Handicap International constate les conséquences du conflit

Handicap International est témoin chaque jour des conséquences des combats qui se déroulent en Syrie. Les équipes de l'association, basées au Liban et en Jordanie à proximité des frontières, voient arriver quotidiennement des blessés qui ont fui la Syrie. Ces blessés sont soignés souvent sommairement et comptent de nombreux enfants victimes de bombardements, des familles qui ont perdu leurs maisons, des femmes seules avec leurs enfants et des personnes isolées. L'association est également mobilisée sur des activités d'éducation aux risques des mines et restes explosifs de guerre en Jordanie et étudie toute possibilité d'intervention dans les zones touchées en Syrie.

Contact presse : Sophie Gaguin / 06 60 97 09 38 / sgaguin@handicap-international.fr

A propos de Handicap International

Handicap International est une association de solidarité internationale indépendante, qui intervient depuis 30 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Depuis sa création en 1982, Handicap International a mis en place des programmes de développement dans plus de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Le réseau de 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, Etats-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse,) œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la cogestion des projets et au rayonnement des principes et actions de l'organisation. Handicap International est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), co-lauréate du Prix Nobel de la paix en 1997 et lauréate du Prix Conrad N. Hilton 2011. Handicap International agit et témoigne partout où « vivre debout » ne va pas de soi.